

## Travail indépendant

### À savoir

- Les niveaux de travail indépendant dans les différents pays présentent des tendances variées et divergentes dans le sillage de la crise, traduisant en partie les disparités d'impact de la crise sur l'emploi, d'environnement réglementaire et de mécanismes utilisés pour atténuer les effets de la crise.
- En Allemagne, en Australie, en Corée, aux États-Unis, en Italie, en Pologne et surtout au Japon, les niveaux de travail indépendant restent inférieurs à ce qu'ils étaient avant la crise. Globalement, les niveaux d'emploi ont moins subi les effets négatifs de la crise, si bien que les taux de travail indépendant sont aussi restés inférieurs à leurs niveaux d'avant la crise. Néanmoins, d'après les données les plus récentes, les niveaux de travail indépendant se stabilisent dans la plupart des pays mais continuent de chuter au Japon.
- En Espagne et en Grèce, les niveaux de travail indépendant restent significativement inférieurs à ce qu'ils étaient avant la crise, mais ils ont commencé à augmenter légèrement depuis peu et ont de façon générale dépassé les niveaux globaux d'emploi, ce qui indique qu'une grande partie de ces emplois témoignent moins d'un esprit d'entreprise que de stratégies d'adaptation.
- Les niveaux de travail indépendant sont significativement inférieurs aux niveaux d'avant la crise au Mexique, en France et au Royaume-Uni. Au Mexique, et dans une moindre mesure au Royaume-Uni, cette évolution s'observe dans un contexte de croissance générale du marché du travail. En France, où un changement de législation visant à simplifier la création des petites entreprises s'est traduit par une hausse du travail indépendant, l'emploi salarié a peu varié depuis les niveaux antérieurs à la crise.

### Définitions

Les *travailleurs indépendants* sont ceux qui possèdent leur propre entreprise (qu'ils l'aient ou non constituée en société et qu'ils travaillent ou non à leur compte), y travaillent et se déclarent sous le statut de « travailleur indépendant » dans les enquêtes démographiques ou sur la population active.

Le *taux de travail indépendant* est le nombre de travailleurs indépendants en pourcentage de l'emploi total.

### Pertinence

Le travail indépendant peut être un important moteur de l'entrepreneuriat.

### Comparabilité

On observe dans un certain nombre de pays une croissance de la part de l'emploi à temps partiel, qui peut compromettre la comparabilité économique du travail indépendant comme du taux de travail indépendant d'une période à une autre et d'un pays à un autre.

Pour le Japon et la Norvège, les données relatives au travail indépendant n'englobent pas les entrepreneurs qui travaillent dans leur entreprise constituée en société, lesquels sont comptabilisés comme salariés.

Il convient d'interpréter avec précaution les résultats concernant l'entrepreneuriat. Dans certains pays, une part non négligeable du travail indépendant peut concerner des activités artistiques et artisanales ou de subsistance.

### Source

Estimations de l'OCDE d'après les *Principaux indicateurs économiques* (Base de données) de l'OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/mei-data-fr>.

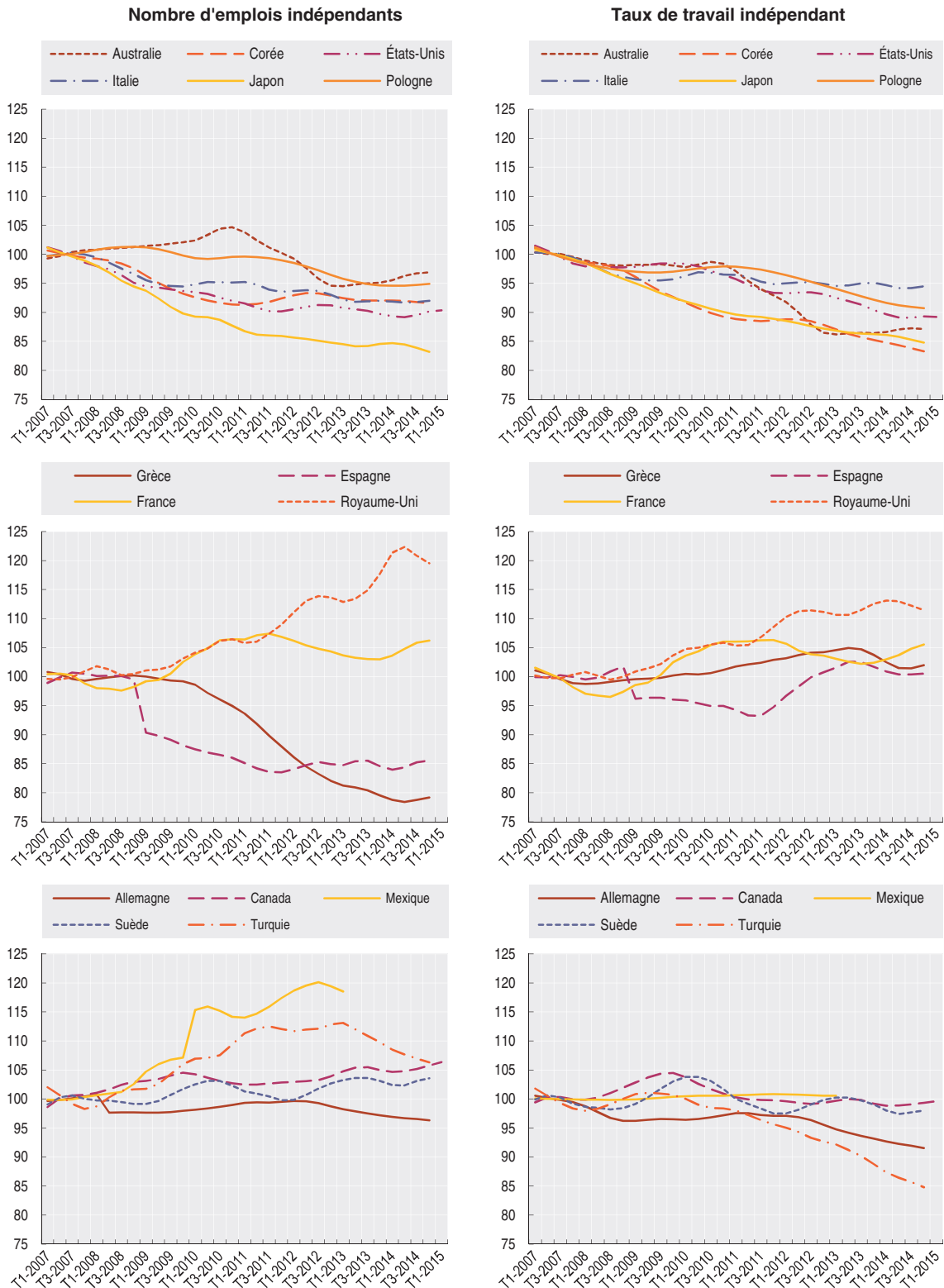
### Pour en savoir plus


Hipple, S. (2010), « Travail indépendant aux États-Unis », *Monthly Labor Review*, septembre.

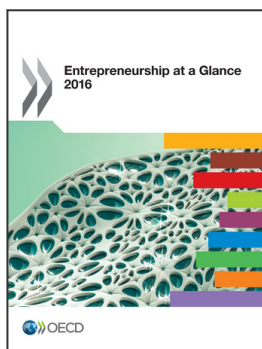
OCDE (2000), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2000*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/empl\\_outlook-2000-fr](http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2000-fr).

Graphique 1.3. **Travail indépendant**

Tendance-cycle, 2007 = 100



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933266266>



Extrait de :  
**Entrepreneurship at a Glance 2015**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/entrepreneur\\_aag-2015-en](https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2015-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2015), « Travail indépendant », dans *Entrepreneurship at a Glance 2015*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/entrepreneur\\_aag-2015-6-fr](https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2015-6-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).